
Histoire de pierres

En 2003, quand Caroline et Rémi ont acheté ce très bel ensemble de bâtiments du XIX^e siècle en Creuse, ils avaient déjà certaines idées précises sur la manière de le restaurer.

Leurs enfants, quant à eux, eurent tôt fait de s'arroger des droits imprescriptibles sur un petit appentis en bon état qu'ils ont de suite baptisé « La maison à nous ».



Texte : Denise Baccara-Louis
Photos : Tony Marchal et Jacques Catherin,
Maisons Paysannes de France, délégations de la Creuse et de la Haute-Vienne

Photo : Caroline, Rémi et Émilie
à la fin du chantier

Beaucoup de travail en perspective sur les deux maisons d'habitation accolées, les granges immenses et les édifices annexes composant cette ancienne exploitation agricole à laquelle ils ont décidé de redonner vie. L'un des deux logis est plus ancien et présente les caractéristiques d'une véritable maison paysanne limousine. L'autre, construit ultérieurement, intègre certains éléments de « retour de ville », plus bourgeois, qui témoignent des nouvelles manières de faire « importées » par les maçons migrants allant travailler saisonnièrement à Paris, Lyon ou ailleurs. Les granges présentent de parfaits alignements de pierres grossièrement équarries, de gigantesques chaînes d'angle en granite taillé et de très beaux arcs de décharge. Les derniers occupants ont quitté les lieux vers 1992.

Le gros œuvre des deux logis était en assez bon état, exception faite d'un pan de mur détérioré et d'une toiture à refaire. Quelques édifices annexes, dont une remise et une soue à cochons, avaient en revanche beaucoup souffert.

Grâce à des recherches, livresques tout d'abord, et à leur forte intuition, Caroline et Rémi ont su d'emblée qu'ils ne traiteraient pas ce bâti selon les principes de la construction moderne. Ils ont bien vite compris que les bâtisseurs d'alors suivaient une tout autre logique et que ce témoignage architectural était une perle exigeant respect et précautions. La simple observation leur a révélé la coexistence d'intéressantes particularités constructives qui, bien qu'encore visibles ici ou là dans la région, ont aujourd'hui tendance à disparaître systématiquement sous les ruines ou les rénovations malheureuses.

Une analyse un peu plus poussée a montré aux heureux propriétaires que les murs étaient construits à la terre, que l'eau s'en éva-

porait donc facilement, et qu'ils étaient tous constitués de deux lits parallèles de moellons, liaisonnés çà et là par de grandes pierres traversières. Les pierres étaient montées de manière à tenir par empilage, sans l'aide d'aucun mortier « collant ». Rien à voir avec les parpaings montés au ciment, l'étanchéité des matériaux modernes et la raideur des constructions actuelles.

Une rencontre déterminante

Puis Caroline et Rémi sont devenus membres de Maisons Paysannes de France et, confortés dans leur démarche de respect du lieu, ils commencent leur restauration.

De fil en aiguille, ils deviennent partie prenante dans l'animation de la délégation et proposent d'accueillir un stage, ce dont l'association est toujours friande. Le thème fixé était la maçonnerie, sachant que ce n'étaient pas les murs à remonter qui manquaient. Une première pour les adhérents qui avaient plutôt participé à des journées d'initiation sur les murs en pierres sèches et les enduits à la chaux. Il a fallu une organisation rigoureuse car près d'une cinquantaine de personnes s'étaient inscrites à la première journée. Cinq « ateliers » ont été définis. Caroline et Rémi ont mis à profit une grande partie de leurs vacances pour préparer les travaux. Il a fallu arracher du lierre très profondément enraciné, il a fallu se battre contre les ronces, il a fallu réunir des pierres répandues aux quatre coins de la propriété, il a fallu chercher une source de « tuf » (terre minérale issue de la roche mère, seul matériau avec lequel on maçonnerait jadis), il a fallu s'approvisionner en chaux.

Comme c'est souvent le cas, quelques bonnes surprises ont émaillé cette phase préparatoire. La plus sympathique est survenue pendant le défrichage des ruines de la maison du « ministre » (on entendait par là jadis le cochon parce qu'il est recouvert de soies), où le « nettoyage » a fait apparaître un sol entièrement recouvert de belles dalles de pierres (de 20 x 30 cm environ, et de 5 à 10 cm d'épaisseur), en parfait état, comme chacun rêverait d'en avoir dans sa maison. Eh oui, c'était pour le cochon.

La préparation était terminée, les stages pouvaient commencer. Une organisation rigoureuse de Tony Marchal et Rémi Roubaud a permis un excellent déroulement sous la coordination de Michel Auzeméry

Les escaliers de seuil



Les escaliers ont besoin d'un remaniement (1). L'assise des marches est consolidée et la partie centrale est démontée (2, 3). Elle sera remplacée par un muret en U (4, 5).

Un mur à parement extérieur effondré



Après arrachage du lierre, le parement extérieur en bon état est sécurisé de part et d'autre de la « plaie » par deux grosses planches, maintenues en place verticalement par des chevillettes (1, 2). Un mortier à la chaux hydraulique d'accrochage est jeté à la truelle, après humidification du fond (3). Le parement extérieur sera remonté lit par lit (4).

Une chaîne d'angle décrochée



Décrochement impressionnant d'une chaîne d'angle sur un bâtiment annexe qui sera utilisé pour relier les deux logis.

Le désordre est dû au basculement de la pierre de fondation (1). La chaîne d'angle est étayée des deux côtés à l'aide de longs bastaings ancrés au sol. Les pierres de la base sont démontées (2). Le chaînage est reconstruit avec un mortier de chaux hydraulique. Le « coup de sabre » est comblé par de petites pierres scellées au même mortier (3).

Cette opération aurait difficilement pu être réalisée sans l'aimable collaboration de l'entreprise Vincent Charbonnier de Meobecq dans l'Indre.

La soue à cochons



Un tas de ruines qu'il serait bien tentant de faire disparaître (1). Après nettoyage, déblaiement et numérotation des grosses pierres, on commence à remonter les murs (2).

Le défrichage a fait apparaître une auge et de superbes dalles de sol (3). Le chantier progresse : les murs sont remontés et un linteau est posé au-dessus de l'auge (4). Les murs ont une hauteur suffisante pour recevoir la toiture qui sera prolongée (5).